



**Lions
International**



**COMMISSION NATIONALE HUMANISME – JEUNESSE - FRANCOPHONIE
DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE**

37^{ème} CONCOURS D'ELOQUENCE JEAN BEZU - 2024/2025

ENGAGEMENT DU CANDIDAT AU CONCOURS D'ELOQUENCE

LIONS CLUB PARRAINANT LE CANDIDAT

DISTRICT :

Jesoussigné(e) :

Demeurant,

Adresse e-mail

Téléphone portable :

Accepte librement de participer au Concours d'Éloquence 2024 – 2025 des Districts du Lions International,
et accepte, après en avoir pris connaissance, toutes les conditions du règlement du Concours National ainsi que les particularités du Concours de District indiquées ci-dessous.

THEME : « *En toute chose, l'on ne reçoit qu'en raison de ce que l'on donne.* »
Honoré de BALZAC (1799 – 1850)

Durée : 8 minutes mini - 10 minutes maxi.

Récompense de District : 1er Prix : 400 € - 2^{ème} Prix : 300 € - 3^{ème} Prix : 200 €

Le lauréat(e) participera au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions International à **DIJON les 29, 30 et 31 Mai 2025**, sous réserve de l'autorisation des parents ou de toute personne détentrice de l'autorité parentale pour les participants mineurs suivant l'imprimé joint.

Récompense Nationale :

1er Prix : 1.000 € – 2^{ème} Prix : 500 € – 3^{ème} Prix : 250 € - 4^{ème} Prix : 150 € - 5^{ème} Prix : 100 €

Les frais de déplacement des lauréats seront pris en charge par le district qu'il représente (sur la base d'un billet de train).

Le District Multiple 103 France prendra en charge les frais d'hébergement et de repas pour les lauréats participant à la finale nationale du jeudi 29 mai 2025 au soir (dîner inclus) au vendredi 30 Mai 2025 à midi (déjeuner inclus). Pour les 5 finalistes la prise en charge est assurée jusqu'au samedi matin 31 Mai 2025 (petit déjeuner inclus). Le lauréat est pris en charge jusqu'au samedi 31 Mai déjeuner inclus.

Le candidat (ou la candidate) pourra être accompagné(e) d'un membre de sa famille.

Les frais, transport, hébergement de l'accompagnant seront à la charge de ce dernier, il ne pourra prétendre à aucun défraiement. **Pour pouvoir assister au Concours les accompagnants devront en faire la demande auprès des organisateurs afin qu'un badge nominatif puisse leur être attribué gratuitement.**

Pendant toute la durée de sa présence à la Convention organisatrice du concours, le participant s'engage à respecter les règles imposées (notamment horaires et choix des sorties) par les organisateurs, tant en ce qui concerne la participation au concours que durant les périodes de temps libre. Si le candidat se désolidarise du groupe et quitte l'enceinte du concours sans être accompagné d'un adulte, le Lions International décline toute responsabilité.

Si je suis lauréat du District, j'accepte :

- ✓ de me présenter et dire mon texte au Congrès de Printemps du District.
- ✓ de participer au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions Clubs International à **DIJON les 29, 30 et 31 Mai 2025.**
- ✓ Les chèques des lauréats des districts ne seront transmis qu'après la participation à la Convention Nationale.

En cas de refus de ma part, et ce par écrit, je reconnais perdre tous mes droits au Prix du District du Lions International qui pourra donc être attribué à un autre candidat. Le Prix étant la propriété du District du Lions International, il pourra alors être remis à un autre candidat et ceci à la discrétion du Gouverneur.

Date et Signature du candidat(e) : Signature de la personne exerçant l'autorité parentale (pour candidat mineur)